



Le meilleur réseau de transport pour le Canada et les Canadiens.



La **responsabilité** de la gestion
environnementale à Transports Canada
ne relève pas uniquement que
de l'**équipe** Affaires environnementales
mais bel et bien de **toutes les directions**.
Ce n'est pas que l'affaire
des **spécialistes**, mais bien
l'affaire de tous les **employés**.

Épaulés par une **équipe**
de spécialistes en **environnement**,
les directeurs et leur personnel
veillent à ce que les **opérations**
et les **installations** de Transports Canada
respectent l'environnement.
Transports Canada a à cœur
la **protection** de l'environnement.

Renseignements

Pour obtenir plus de renseignements sur nos programmes
et services de protection de l'environnement, n'hésitez pas
à communiquer avec nous:

Transports Canada
Région du Québec
Direction Programmes
Affaires environnementales
700, rue Leigh Capreol, 3^e étage
Dorval (Québec) H4Y 1G7

Téléphone:
(514) 633-2916
Télécopieur:
(514) 633-3353

www.tc.gc.ca/quebec/fr/environnement

Also available in English

« L'environnement: une idée qui fait du chemin »

La conformité environnementale

Pour Transports Canada l'environnement est une priorité. Tous les employés s'assurent que les activités, opérations et installations soient conformes aux lois, règlements, politiques et bonnes pratiques en matière d'environnement.

Études environnementales

Une étude environnementale est une photo panoramique de nos installations et opérations. On y décèle tous les endroits qui sont non conformes aux lois et règlements en vigueur. Les études environnementales peuvent mener à des mesures de correction comme la décontamination des sols.



Saviez-vous que le déneigement des pistes d'aéroports et le déglacage des avions sont susceptibles de dégrader l'environnement si les installations et les procédures ne sont pas conformes aux normes en vigueur?

Évaluation des impacts environnementaux

La *Loi canadienne d'évaluation environnementale* exige que tous les projets dans lesquels Transports Canada est impliqué passent par un processus d'évaluation des impacts environnementaux. Dans le cas où un projet engendrerait des impacts négatifs sur l'environnement, des actions sont prises afin d'annuler ou d'amenuiser les effets.



Saviez-vous que lorsque l'habitat de la faune aquatique est susceptible d'être perturbé par nos travaux, nous contrebalançons ces effets néfastes par divers projets, comme par exemple l'aménagement d'une frayère ou la revégétalisation des rives?

Transports Canada applique des lois pour que le réseau de transport canadien ne cause pas préjudice à l'environnement. La sécurité est aussi au rendez-vous!

Transport des marchandises dangereuses

Le transport des marchandises dangereuses, par route, par voie ferrée, par air et par mer, est fait de façon sécuritaire grâce à l'inspection des transporteurs par Transports Canada. Notre personnel veille à faire respecter la *Loi sur le transport des marchandises dangereuses*. Leur travail contribue à diminuer les risques de catastrophe écologique.



Saviez-vous qu'il y a environ 27 millions d'expéditions de marchandises dangereuses par année au Canada, soit 220 millions de tonnes?

État des navires

Les bateaux peuvent polluer les eaux par les hydrocarbures, les produits chimiques, les déchets, les eaux d'égouts et polluer l'air par les émissions de gaz. Pour diminuer les risques de pollution, Transports Canada s'assure que les navires possèdent les moyens de protection réglementaires exigés en plus d'intervenir sur la conduite des navires.



Saviez-vous que 2931 navires ont transité sur la voie maritime en 2000 pour une quantité totale de 3541 000 tonnes de cargo?

La gestion préventive de l'environnement

Au-delà des lois et règlements, Transports Canada minimise l'impact négatif de ses opérations et installations en intervenant d'une façon proactive.

Système de gestion de l'environnement

Le Système de gestion de l'environnement (SGE) contient une série de programmes qui sont mis en œuvre afin que Transports Canada demeure

une entreprise soucieuse de l'environnement. On y retrouve des programmes de gestion de déchets, de gestion des produits de déglacage et de surveillance de l'eau.

Saviez-vous que plus de 20 tonnes de papier sont recyclées annuellement dans les bâtiments administratifs de Transports Canada dans la région du Québec?



Contrôle de la faune aviaire

Les oiseaux sont la cause de nombreux accidents avec les aéronefs. Or, afin de réduire ce nombre, il est important de sensibiliser les pilotes aux conséquences de telles collisions. Transports Canada s'est donc muni d'outils de contrôle et d'information destinés à tous les pilotes d'aéronefs.



Saviez-vous que l'on retrouve une fauconnerie à l'aéroport de Dorval? Le personnel ailé est très bien entraîné pour éloigner les oiseaux!

Pour de plus amples renseignements sur le péril aviaire, vous pouvez consulter le site Internet suivant:
www.tc.gc.ca/quebec/nad/nad_faune.html

L'application des mesures correctrices

Transports Canada agit promptement lorsque la santé des individus est en cause ou lorsqu'un règlement est enfreint. Un plan d'action est conçu afin de mettre rapidement en place des moyens pour contrôler ou solutionner les problèmes soulevés lors de l'étude environnementale.

Réhabilitation des terrains contaminés

Depuis 1991, Transports Canada choisit de décontaminer ses sols plutôt que de les entreposer. En moyenne, plus d'un demi-million de dollars sont investis annuellement dans divers projets dans la région du Québec.

Saviez-vous qu'il existe certains types de bactéries qui peuvent éliminer les produits pétroliers présents dans les sols contaminés?



Décontamination de l'eau souterraine

Malgré le respect de l'environnement constamment pratiqué par Transports Canada, les opérations peuvent parfois contaminer l'eau souterraine. Les conséquences sont parfois importantes surtout dans les cas où l'eau souterraine sert à la fois d'eau potable. Les nappes d'eau souterraines doivent alors être restaurées à leur état original.

Saviez-vous que près du quart de la population du Québec dépend de l'eau souterraine pour leurs besoins domestiques?



Gestion du Bruit

Transports Canada se préoccupe des répercussions du bruit sur les localités avoisinantes que les activités des secteurs aéroportuaires, ferroviaires et maritimes produisent. Afin de trouver des solutions locales et des ententes à l'amiable, les communications sont facilitées entre les différents intervenants tels que les contrôleurs aériens, les exploitants d'aéroports majeurs, les transporteurs, les autorités municipales et les groupes de citoyens.

L'expérience a démontré que de telles démarches peuvent conduire à la mise en place de mesures permettant d'atténuer les effets du bruit pour les citoyens affectés.



Saviez-vous qu'à la suite de plaintes de la population de Québec, Transports Canada a piloté l'adoption d'un règlement interdisant les circuits touristiques d'aéronefs commerciaux dans la zone de contrôle de l'Aéroport International Jean-Lesage de Québec?

Toutes ces activités contribuent à faire progresser le ministère sur la voie du développement durable.